Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1703

Artikel: Palais fédéral : et pendant ce temps, dans les coulisses...
Autor: Reumann, Erik
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1009152

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Et pendant ce temps, dans les coulisses...

Loin des feux de la rampe, des collaborateurs discrets assurent le bon travail des députés, à l'image du Contrôle parlementaire de l'administration, décrit par le journaliste Erik Reumann dans sa contribution à un recueil de textes et de photos consacrés au Parlement.

La «crise du logement» parlementaire s'est particulièrement aggravée en 1992, avec la création de 24 commissions permanentes, 12 par conseil. Instituées pour mieux surveiller une administration fédérale qui n'a cessé de s'accroître au fil des ans et améliorer le travail législatif, elles ont à leur tour rendu nécessaire la création de secrétariats spécialisés. Collaborant étroitement avec les présidents des commissions, ceux-ci préparent les séances, rédigent les rapports et veillent à ce qu'une documentation adéquate parvienne aux commissaires. Hommes et femmes de l'ombre, souvent hautement qualifiés, ces collaborateurs permettent aux parlementaires de faire face à un énorme travail qui les attend même en dehors des sessions plénières. Le Contrôle parlementaire de l'administration, ou CPA, est certes un cas particulier parmi le personnel soutenant le travail politique des commissions, mais il illustre parfaitement les grandeurs et les servitudes des hommes et des femmes qui s'y consacrent.

Pour illustrer le travail du CPA, son chef, Daniel Janett, aime bien cette anecdote tirée de l'histoire coloniale anglaise. Pour contrer une invasion de serpents, l'administration britannique en Inde a offert une récompense pour chaque tête d'ophidien remise aux autorités. Résultat: la population autochtone s'est mise à élever des cobras pour encaisser la prime. Cette petite histoire illustre à la perfection comment une politique publique pavée des meilleures intentions du monde peut dérailler. C'est la mission de Daniel Janett et celles de ses cinq collaborateurs au sein du CPA de repérer ces éventuels cafouillages.

L'Assemblée fédérale s'est dotée de cet organe en 1991, donc un peu avant l'institution des commissions permanentes. Les parlementaires ont en effet dû constater à plusieurs reprises - en particulier lors de l'affaire des fiches - à quel point ils étaient démunis pour surveiller une administration fédérale devenue tentaculaire et interventionniste. Le CPA est donc venu soutenir les Commissions de gestion du Parlement; il complète les secrétariats des commissions de contrôle et le Contrôle fédéral des finances (CDF), une organisation beaucoup plus ancienne. A la différence du CPA, cette dernière est indépendante à la fois des Chambres et du Conseil fédéral, mais fait rapport à la Délégation des finances du Parlement. Subordonné aux Commissions de gestion des Chambres, le CPA n'est pas libre de ses mouvements. «Nous travaillons sur la base de mandats des commissions parlementaires», explique Daniel Janett. Toutefois, le CPA soumet des propositions aux membres des commissions. L'affaire demande un peu de nez politique: il faut trouver des sujets d'enquête qui correspondent aux thèmes qui préoccupent la planète parlementaire. Mais dans un monde où le public devient de plus en plus exigeant quant aux performances de l'Etat, ils ne manquent pas.

Il ne faut cependant pas s'imaginer des enquêteurs de choc. L'atmosphère des bureaux du CPA, à deux pas du Palais fédéral, évoque plutôt l'ambiance feutrée et studieuse d'un institut universitaire que celle d'un poste de police. L'équipe est d'ailleurs constituée de géographes, d'économistes, et de politologues. «Nos évaluations sont basées sur des méthodologies internationalement reconnues», souligne Daniel Janett. Avoir des critères de travail clairs est une condition sine qua non pour obtenir la confiance de toutes les parties concernées. L'administration fédérale ne voit d'ailleurs pas toujours d'un bon œil débarquer les enquêteurs du CPA. «Mais en général, le scepticisme disparaît très rapidement quand ils comprennent que nous travaillons selon des règles précises», explique le chef du CPA. Cela ne veut toutefois pas dire que ces investigations ne laissent que des gens heureux. Le rapport sur l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (IFP), publié en 2003, a par exemple suscité des grimaces chez de nombreux parlementaires.

En langage poli mais sans équivoque, le CPA a dit que cette politique visant à préserver les sites naturels était un échec. Le rapport critique non seulement l'inadéquation entre les moyens mis en œuvre et les vastes buts poursuivis, mais note aussi que l'inscription de sites dans l'inventaire n'a souvent pas empêché leur détérioration. Bref, si cela ne suscite pas encore des phénomènes aussi contreproductifs que l'élevage de cobras, c'est certainement tout aussi inefficace.

Hugo Fasel, président de la Commission de gestion du National en 2004-2005 décerne plus qu'un satisfecit au CPA. «Ils font du bon travail, qui nous est très utile», assure le conseiller national fribourgeois. Un travail qui permet aux parlementaires de briller au moment de la présentation des résultats, les véritables auteurs restant modestement dans l'ombre.

Erik Reumann

Erik Reumann, né à Zurich, a effectué toutes ses études secondaires à Genève où il a obtenu une licence en relations internationales. Après avoir effectué son stage de journaliste au *Nouveau Quotidien*, il a travaillé pendant sept ans à Moscou, d'abord comme porte-parole du Comité international de la Croix-Rouge, puis comme journaliste indépendant pour *Le Temps*, la Télévision Suisse romande et diverses autres publications. Rentré en Suisse, il a dans un premier temps travaillé à l'Agence télégraphique suisse avant d'être engagé comme correspondant parlementaire par le quotidien fribourgeois *La Liberté*.